

Quels systèmes d'information et de défense des droits par les usagers doit-on promouvoir ? Comment peuvent-ils parvenir à mieux défendre leurs droits et par cela influencer sur une gouvernance plus responsable ? Quels appuis ? Quels Outils ?

L'appui juridique aux éleveurs dans la sécurisation du foncier pastoral : quels types de dispositifs promouvoir à partir des expériences au Niger ?

Boubacar OUMAROU

Coordinateur Régional Dosso de l'AREN. Précédemment 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional de Dosso en charge du Développement rural et ayant conduit le processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de la Région de Dosso.

Problématique. Du fait de la dégradation accrue des ressources naturelles, de conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs, la Région de Dosso qui est une région agropastorale, s'est résolument engagée dans un large processus participatif et itératif d'élaboration de son Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) adopté par décret N°2018-795/PRN/MAG/EL du 15 novembre 2018.

Expérience sur la base de laquelle l'analyse présentée s'est construite. Un SAF porté par un appui institutionnel et juridique fort, visant l'intensification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, et la réduction des conflits à travers la régulation de l'accès au foncier, des usages des terres et des ressources qu'elles portent et l'aménagement des bases productives rurales.

Principaux résultats et conclusions de la communication. Cette expérience d'élaboration et de mise en œuvre du SAF permet de définir le foncier agropastoral comme étant un espace foncier connaissant une utilisation à géométrie variable, se caractérisant par l'application, sur ces espaces, d'Accords Sociaux entre utilisateurs. Ces accords sociaux permettent l'accès et l'utilisation de ressources partagées au sein de ces espaces agropastoraux.

Mots clefs

Loi Nord du Niger Zone pastorale Schéma d'Aménagement
Foncier Règles régionales et locales de sécurisation du foncier
agropastoral Accords Sociaux